DASHBOARD AU 31.01.2022

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Diversifié	Pas de benchmark	553	121

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)
1 2 3 **4** 5 6 7	-2,99 %	-0,43 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 31.01.2022 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	-2,99	-2,99	-3,19	-3,20	2,44	-10,05	-1,32	-6,72	-1,88

Performances calendaires au 31.01.2022 (en %)

	2021	2020	2019	2018	2017
FONDS	5,20	-11,73	13,89	-8,91	4,31

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
2015 - 2020 : À la suite d'une opération sur titres le 18/09/2020, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP PARIBAS A FUND European Multi-Asset Income. Le compartiment BNP Paribas Funds Europe Multi-Asset Income est géré conformément à des processus, une stratégie d'investissement et des frais absolument identiques.
Source : BNP Paribas Asset Management

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
L'investisseur durable d'un monde qui change

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
AMSELECT BLUEBAY EBA I C	2,07
SEQUOIA ECONOMIC INFRASTRUCT MFBDC	1,41
NESTLE SA N	1,17
ASML HOLDING NV	0,76
LVMH	0,74
SANOFI SA	0,69
TOTALENERGIES	0,67
TEVA PHARM FNC NL II 6.00 PCT 31-JAN-2025	0,67
GLAXOSMITHKLINE PLC	0,65
SIEMENS N AG N	0,60
Nb de positions dans le portefeuille	**553**

par Pays - Actions	
Royaume-Uni	14,59
France	13,91
Suisse	12,26
Allemagne	11,02
Pays-Bas	7,29
Suède	6,56
Espagne	5,77
Fédération de Russie	4,88
Italie	4,82
Finlande	4,31
Autres	14,58
Total	**100,00**

par Notation - Obligations	
A	5,08
BBB	9,23
BBB-	8,39
BB+	7,69
BB	6,14
BB-	12,64
B+	10,99
B	13,54
B-	7,43
Autres	9,46
Non noté	9,40
Total	**100,00**

par Type d'Actif	
Obligations	50,62
Actions	40,32
Convertible	0,33
Contrats de change	-0,13
Liquidités	8,86
Total	**100,00**

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.01.2022.
Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global
56,17

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	2,88	2,74	0,52

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	144,52

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	92,78 %
Couverture empreinte carbone	64,19 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille . Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:



Risque faible=Rendement potentiellement plus faible — **Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé**

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	12,37
Ratio de Sharpe	0,00
Sensibilité (poche obligataire)	4,28

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
La catégorie de risque se justifie par l'investissement dans différentes classes d'actifs, avec une répartition standard des actifs se basant sur une représentation élevée des actifs à risque et une représentation plus faible des actifs moins risqués.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Commission de conversion max.	1,50%
Frais courants réels (31.10.21)	1,68%
Commission de gestion max.	1,25%

Chiffres clés	
VL	73,40
12M VL max. (18.08.21)	78,43
12M VL min. (24.01.22)	72,28
Actif du compartiment (EUR mn.)	120,75
Dividende (01.02.22)	0,34
Première VL	74,18
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	LU1596579224
Code Bloomberg	BNEMICM LX

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	4 ans
Éligible au PEA	Non
Éligible à une assurance-vie	Non
Domiciliation	Luxembourg
Date de lancement	18.09.2020
Gérant(s)	Clement DUPIRE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	2 - Approche engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité (poche obligataire)
Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.
Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.
La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com